



LE PETIT RECHIGNIEN

Bulletin Municipal de la Ville de Recquignies et du Hameau de Rocq

Le démarchage à domicile (aussi appelé « porte à porte ») est une pratique commerciale qui consiste à solliciter le consommateur afin de lui faire souscrire un contrat (achat d'un aspirateur, encyclopédie, etc.). Cette démarche peut mettre le consommateur en infériorité par rapport au vendeur et le conduire à une commande qu'il regrettera peut-être. Les abus sont fréquents. Il faut savoir que le démarchage est encadré par la loi (les textes applicables sont les articles L.121-21 à L.121-33 du code de la consommation). Tout d'abord, le contrat doit avoir été signé au domicile du consommateur (même si celui-ci a demandé au démarcheur de se déplacer) ou lors de réunions (organisées hors des lieux de ventes habituels) ou sur son lieu de travail ou lors de voyages publicitaires. Les règles du démarchage à domicile sont également applicables aux contrats conclus en magasin à la suite d'une invitation à retirer un lot ou un cadeau dans ce magasin (démarchage téléphonique). Mais la loi ne s'applique pas aux ventes par tournée de denrées de consommation courante (par exemple, épicier ambulant) et aux contrats dont l'objet présente un rapport direct avec les besoins d'une activité professionnelle.

Il existe trois dispositions essentielles de protection : la première concerne le délai de réflexion de 7 jours, la seconde la remise obligatoire d'un contrat et enfin l'interdiction de percevoir une contrepartie financière pendant le délai de réflexion.

Lorsque le consommateur passe une commande, le démarcheur doit remettre un contrat écrit dans lequel sont précisées les informations suivantes : le nom et l'adresse du fournisseur, le nom du démarcheur, l'adresse et le lieu de conclusion du contrat, la nature et les caractéristiques du bien ou service acheté, les modalités et délai de livraison, le prix ainsi que les conditions de paiement. Enfin le contrat doit comprendre un bordereau de rétractation et tous les exemplaires doivent être signés et datés par le client. Attention, si par manque de vigilance, le consommateur signe un document déjà daté, non daté, ou à fortiori antidaté, il risque de perdre sa possibilité d'annuler dans les 7 jours.

Lorsque le consommateur décide de renoncer à sa commande, aucune justification n'est nécessaire. Il lui suffit de renvoyer par lettre recommandée avec accusé de réception le bordereau de rétractation dans un délai de 7 jours à compter de la date de signature du contrat. Il est à noter que dans le calcul des 7 jours de rétractation, le jour de la signature ne compte pas. Si le 7ème jour est un samedi, un dimanche ou un jour férié, le courrier peut encore être envoyé le lundi ou le lendemain du jour férié. Enfin, c'est la date d'envoi indiquée par le service de la Poste qui fait foi. Il faut donc garder le document remis qui constituera un élément de preuve de la rétractation dans les délais.

Aucun paiement ne doit être effectué avant l'expiration du délai de 7 jours. Même si le vendeur veut laisser la marchandise, il ne faut rien lui verser. Il ne faut surtout pas lui remettre de chèque postdaté, ni d'autorisation de prélèvement.

RENCONTRE AVEC LE MAIRE

Pour rencontrer le Maire, il suffit de prendre rendez-vous en téléphonant au 03.27.53.02.50. Les permanences ont lieu tous les jours. Le Maire ne reçoit pas le lundi.

PERMANENCES DES ADJOINTS

Vous pouvez joindre les adjoint(e)s au Maire lors de leur permanence ou pour la prise de rendez-vous en composant le 03.27.53.02.50.

INTERNET

Retrouvez de nombreuses informations sur le site Internet www.mairie-recquignies.fr ainsi que les photos des travaux et des différentes manifestations de notre commune.



PUBLICATION

Le Petit Réchignien

Bulletin municipal de la ville de Recquignies, Place de la République, Recquignies.

Rédaction

Nadine Lemmen, Linda Wallez, Peggy Brejon et Denis Drousie.

Comité de relecture

Josiane Vagnair et Evelyne Noël.

Impression & Tirage

L'Exprimeur Louvroil, 1000 exemplaires.

Distribution

Service Technique.



Révisions des listes électorales

La révision des listes électorales politiques et complémentaires pour l'année 2012 est ouverte **depuis le 1er septembre jusqu'au 31 décembre 2011 inclus**. Elle est conduite par la commission administrative prévue à l'article L.17 du code électoral.

2012 étant une année de refonte, vous recevrez courant mars une nouvelle carte électorale à l'adresse figurant sur la liste électorale. Par conséquent, il est important de prévenir le service élections pour tout changement de domicile (même si celui-ci s'est effectué à l'intérieur de la commune), pour toute anomalie constatée sur votre ancienne carte ou pour toute nouvelle situation familiale.

Pour pouvoir voter en 2012, il faut donc **être obligatoirement être inscrit** sur la liste électorale **avant le 31 décembre 2011**. Cette inscription n'étant pas automatique, toutes les personnes arrivées récemment dans la commune et toutes les personnes ayant 17 ans révolus doivent en faire la demande.

Les pièces à présenter lors de votre inscription sont une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) et un justificatif de domicile. Pour les personnes venant d'obtenir la nationalité française, il faut présenter en plus le décret de naturalisation.

Menus du portage des repas à domicile

Ces menus sont consultables sur le site Internet en cliquant sur l'onglet **Vie Municipale** (présent au dessus de la bannière), puis sur l'icône de la rubrique **Articles** (présent dans la colonne de gauche) et enfin en cliquant sur l'image du thème **Services Municipaux**.



Menus du restaurant scolaire

Ces menus sont consultables sur le site Internet en cliquant sur l'onglet **Vie Scolaire** (présent au dessus de la bannière) puis en cliquant sur le lien **Articles relatifs aux écoles** de la colonne de gauche.



Maintenance du site Internet

Fin août, une maintenance a été effectuée sur le site Internet. En plus de la correction d'anomalies, des améliorations ont été apportées. Parmi celles-ci, notons que la visionneuse de galeries photos est désormais compatible avec les dernières versions des navigateurs (Internet Explorer 9, Mozilla Firefox 6, Opera 11 et Google Chrome 13) et que les galeries photos sont classées par thèmes.

Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.)

Les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans doivent se présenter en Mairie (munis de leur carte d'identité et du livret de famille) dans les 3 mois suivant leur anniversaire afin de se faire recenser en vue de la Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.). La Mairie établira une attestation de recensement à conserver précieusement. Elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tous examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (C.A.P., B.E.P., Baccalauréat, permis de conduire, etc.). Toute personne non recensée après 16 ans et 4 mois se trouve dans l'illégalité mais peut régulariser sa situation en Mairie jusqu'à l'âge de 25 ans.



La Mairie est ouverte les lundi, mardi et jeudi de 9h à 11h45 et de 13h45 à 16h45, le mercredi de 9h à 11h45 et de 13h45 à 17h30, les vendredi et samedi de 9h à 11h45.

L'Agence Postale Communale est ouverte le matin.

Mairie de Recquignies, Place de la République, Tél : 03.27.53.02.50, Fax : 03.27.53.02.59

Du 07 au 09 novembre 2011
Salle du Millénaire

BOURSE AUX VETEMENTS ET AUX JOUETS



**Attention,
nouveaux
horaires !!!**

Dépôt des articles (1€ pour 6, étiquetage obligatoire) lundi 7 novembre 2011 de 14h à 18h.
Vente mardi 8 novembre 2011 de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30.
Reprise des invendus mercredi 9 novembre 2011 de 14h à 15h30.

F.P.N.M.

Un pourcentage sur les ventes est appliqué : 5 % jusque 7,65 € et 10 % au-dessus.

Chaque vendeur doit étiqueter ses articles avant la date du dépôt en renseignant le prix, la taille ou pointure. Les jeux et jouets doivent être munis de piles neuves afin de s'assurer de leur bon fonctionnement. Tous les jeux doivent être complets.

La municipalité décline toute responsabilité pour les pertes, vols ou détériorations. Les articles non récupérés le jour de la reprise à 15h30 seront donnés à une association caritative. Les règlements par chèque ne sont pas acceptés.

Une messe en souvenir des trois jeunes disparus tragiquement sera célébrée le dimanche 06 novembre 2011 à 9h30 à l'Eglise St Sulpice de Recquignies.

ASSISTANTE SOCIALE

Mlle Charlet, assistante sociale, recevra **les mardis 20 septembre 2011, 06 et 18 octobre 2011, 22 novembre 2011, 06 et 20 décembre 2011** à la Mairie.



Veillez prendre un rendez-vous préalable auprès de l'U.T.P.A.S. de Maubeuge au 03.59.73.14.00.

PERMANENCE DE M. DRONSART

M. Dronsart, Conseiller Général, reprendra ses permanences le mardi 13 septembre 2011 à 17h en Mairie. Ensuite, elles auront lieu le 11 octobre et le 8 novembre 2011.

RAPPEL

Toute personne ayant changé d'adresse (changement à l'intérieur de la commune, arrivées ou départs) doit venir le signaler au service Etat-Civil et Elections de la Mairie. Ceci afin de permettre la mise à jour du fichier population.

HORAIRE D'HIVER

Dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 octobre 2011, nous passerons à l'horaire d'hiver. N'oubliez pas de retarder vos horloges d'une heure.



LA DUCASSE EN IMAGES



La bande à Momo



Ducasse de Rocq édition 2011

Les festivités de la ducasse de Rocq ont débuté par le Grand Prix cycliste organisé par le Vélo Club de Maubeuge. 45 coureurs se sont affrontés sur un circuit reconnu difficile. De nombreux supporters, dont la « bande à Momo », étaient présents tout au long du tracé de 5 kms. Une forte pluie a fait son apparition à cinq tours de l'arrivée provoquant la chute de Jean-François Pinchon (VCU Halluin) qui visait une place sur le podium. La victoire est revenue au Hautmontois Régis Vanderhaegen qui a couvert les 100 kms en 2h47'. Le podium est complété par Jean-Yves Mervin (VC Maubeuge) et Rémi Kosowski (VC Noeux).

Compte-tenu de la météo incertaine de la semaine, l'activité Paint-Ball initialement prévue par l'A.P.E. de l'Ecole Jean Vilar le samedi après-midi a été annulée. Cette même association a assuré buvette et petite restauration tout au long de ce week-end.

Le dimanche après-midi, deux groupes ont paradé dans les rues de Rocq de 15h à 18h et ont effectué un show final sur la place. Comme il est de tradition, une tombola et un feu d'artifice ont clôturé cette journée.

A.L.S.H. Petite Enfance Juillet et Août 2011



Pour cet été 2011, il y avait du contentement et de la satisfaction pour « les petites frimousses » de l'accueil maternel de Recquignies malgré une météo capricieuse. En juillet et en août, le centre a été dirigé par Djamila et encadré par Aurore et Aurélie dans la joie et la bonne humeur dans les locaux de l'école maternelle Paul Langevin.



Des sorties culturelles et des activités créatrices étaient au programme de ces deux mois : jardin « MOSAÏC » à Houplin-Ancoisne (offerte par l'A.M.V.S.), Zoo de Lille, centre culturel à « LAM », parc du Héron à Villeneuve d'Ascq, parc d'attraction « Le Fleury » à Wavrechain sous Faulx, accrobranche « kid-aventure » au ValJoly, « Pairi Daiza » en Belgique (ex-Paradisio), Poney Club à Jeumont, « PASS »

à Frameries, piscine, cinéma, Cavalkid, réalisation de masques africains, de colliers, de pense-bête, d'instruments de percussions, de marionnettes à boutons et de djembés. Enfin, avec la participation de l'A.M.V.S., réalisation d'un marathon des couleurs et un cerf-volant.



Sans oublier la préparation de la fête de fin de centre : réalisation des décors, des costumes, des chants, des danses et de la mise en scène théâtrale.

Djamila



Retrouvez toutes les photos de ces animations sur le site Internet en cliquant sur l'onglet **Festivités** (présent au dessus de la bannière), puis sur l'icône de la rubrique **Galerie Photos** (présent dans la colonne de droite) et enfin en cliquant sur l'image du thème de la festivité souhaitée (**A.L.S.H.** ou **Ducasses**).

Fête Champêtre L'Espagne

23 & 24 septembre 2011



Vendredi 23 septembre

Concert de trompettes à l'Eglise St Sulpice à 19h30 (entrée dès 18h30 - sans réservation - 3€/adultes)

Samedi 24 septembre : Animations toute la journée à partir de 8h30

Marches au départ de la Place de Nice (3€ pour les + de 18 ans, collation offerte à l'arrivée)
Parents/Enfants (8h40), avec les randonneurs beuxéidiens (9h) et initiation à la marche nordique avec l'ESA59 (à partir de 10h).

Parcours de VTT avec le relais Eco-vélo (10h), pique-nique musical (12h30 - dégustation de tapas et paella), train touristique avec musique andalouse (14h) et lâcher de ballons (18h30).

Animations musicales avec l'Harmonie de Recquignies (11h), les Petits Quinquins (12h), le groupe Flama-Flamenco (15h30 et 17h) et le Madissonn Show (15h et 16h30).

Et aussi camp "Scout", maquillages, jeux, tir à l'arc, jeux collectifs tous âges, questions/réponses, structures gonflables, trampoline élastique et plein d'autres surprises espagnoles...

Grand Spectacle Gypsy à la salle des fêtes avec Flama-Flamenco (Paris) 19h30 (3€/adultes)



Dans le cadre des Virades de l'Espoir, un récital de trompettes en trois parties (musique classique, musique romantique et Jazz Greats Swing) sera donné à l'Eglise St Sulpice de Recquignies le 23 septembre 2011 à partir de 18h30.

Michel DELAPORTE & Eric BULTIEAUX

Récital de trompette(s)

Classique - Romantique - Jazz

**23 septembre 2011
église St Sulpice**



A.L.S.H. JUILLET

Une quarantaine d'enfants âgés de 6 à 14 ans ont répondu présent à l'accueil de loisirs de Recquignies encadrés par un directeur diplômé BPJEPS et de quatre animateurs dont deux stagiaires BAFA.



Durant ce mois de juillet, les enfants ont pu profiter d'activités diverses et variées (carte postale, cinéma d'animation, jardin des cultures, etc.) en collaboration avec l'A.M.V.S., mais aussi sportive (kids Iron. Tour, tir à l'arc, etc.).



Durant la deuxième semaine, vingt-six enfants ont pu aller faire du mini camp dans un cadre arboré et verdoyant à Hergnies au centre d'Amaury où les enfants ont pu faire du Kayack, jeux de piste et plein d'autres choses.



Toutes les photos sont consultables sur le site Internet à la rubrique **Festivités** (voir l'explication donnée en bas de la page 4).

REPAS DES ANCIENS

Vous avez enfin atteint vos 60 ans, vous dépassez allégrement cet âge et vous avez toujours envie de vous amuser. Alors le Banquet des Anciens est fait pour vous.



Détendez-vous au son d'un paso doble, faites nous partager vos souvenirs sur une note de java, tourbillonnez et faites nous rêver sur une valse de vienne... et pour les gourmets, profitez d'un succulent menu préparé par un traiteur de qualité.



Pour vous, un orchestre animera cette jolie journée et vous bénéficierez d'une tombola gratuite ainsi que d'un show surprise.

N'hésitez plus, venez nombreux... parce qu'il est si précieux de profiter de nos aînés... parce que rien ne remplace la convivialité d'un repas avec vous...

A.L.S.H. AOUT

Le compte-rendu des activités ne nous étant pas parvenu au moment de l'impression, vous retrouverez celui-ci dans le prochain bulletin. Par contre, toutes les photos sont consultables sur le site Internet à la rubrique **Festivités** (voir l'explication donnée en bas de la page 4).

**entrée plat dessert
animation
ambiance assurée !**



**REPAS
DES ANCIENS
AU RESTAURANT SCOLAIRE**

**Dimanche 23
octobre 2011**

**organisé par
la mairie**



COUPON D'INSCRIPTION AU REPAS DES ANCIENS

Ce coupon est à rendre avant le 30 septembre 2011.

Nom/Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

Nombre de participants : UN / DEUX (Rayez la mention inutile)

Besoin d'un transport : OUI / NON (Rayez la mention inutile)



Reprise au Ping Pong Club de Recquignies

Les entraînements ont repris au Ping Pong Club depuis le 2 septembre. Nous vous attendons, tous les vendredis à partir de 18h à la salle du PPCR Place de Nice, afin de passer quelques heures dans une ambiance sympathique autour de la petite balle jaune (ou blanche).

L'adhésion au club est de 35€ sans licence pour compétition et pour les moins de 18 ans, 50€ pour ceux qui voudraient faire partie des équipes en championnat.

Le championnat par équipe débute le 25 septembre, 3 équipes sont réengagées cette saison dont une équipe pour les débutants. Les rencontres se déroulent environ tous les 15 jours le dimanche matin. Vous pouvez voir les équipes rencontrées et les résultats sur le blog du club <http://ppcr.over-blog.com>. Les supporters sont les bienvenus également. N'hésitez pas à nous rendre une petite visite les dimanches matin.

Heureux de vous compter éventuellement parmi nous, le comité du PPCR vous souhaite une bonne rentrée. Sportivement votre.

ATELIERS CRÉATIONS

Les inscriptions des Ateliers Créations des Petits Réchigniens auront lieu le mercredi 21 septembre 2011 de 14h à 16h à la salle du Millénaire à Rocq.



STE CÉCILE

La Sainte Cécile sera célébrée le samedi 26 novembre 2011 à 18h à l'église St Sulpice de Recquignies en compagnie de l'Harmonie de Recquignies.

CATÉCHISME

Le groupe des « *Commençants* », à partir de la classe CE2 (il est nécessaire que les enfants sachent lire et écrire), suivront Zou pour découvrir la vie de Jésus et les grandes fêtes chrétiennes. Une inscription puis une réunion de parents se tiendra le mardi 27 septembre à 14h30 à Boussois et à 18h30 à Jeumont.

Les inscriptions à Jeumont ont généralement lieu pendant les permanences du jeudi et du samedi. Pour la salle de Boussois (près de l'ancien presbytère), elles auront lieu le mercredi 21 septembre de 10h à 12h.

PUBLICATION

Le prochain bulletin paraissant le 25 novembre 2011, vous devez nous faire parvenir vos articles au moins deux semaines avant cette date.



L'Harmonie de Recquignies

dirigée par André Philippe



vous invite à son

Concert d'Automne

le 15 octobre 2011

à la Salle des Fêtes

de RECQUIGNIES à 18 h 00



avec la participation de

- La Philharmonie « **Binche en Avant** »
dirigée par Etienne Dumonceau
- La Fanfare Royale de Sivry
sous la baguette d' André Philippe.



FPNM



Sandwichs,
Pâtisseries,
Boissons...

Entrée Gratuite

COMMUNION 2012

Les réservations de la salle des fêtes de Recquignies pour les communions 2012 sont à déposer en Mairie avant le 16 novembre 2011. Le tirage au sort se fera le mercredi 23 novembre 2011 à 14h.

MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

La médaille de la famille est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants, afin de rendre hommage à leurs mérites, et de leur témoigner la reconnaissance de la Nation (art. D215-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles). Elle symbolise la reconnaissance de notre pays envers les couples qui élèvent ou ont élevé de nombreux enfants.

Pour obtenir cette médaille, il faut avoir élevé au moins 4 enfants et l'aîné doit être âgé de 16 ans au moins. Le dossier sera à déposer avant le 16 novembre 2011 avec les pièces justificatives suivantes : certificat de scolarité pour les enfants, livret de famille, carte d'identité de la candidate et du conjoint et photocopie du jugement en cas de divorce.

ANIMAUX

Il est rappelé qu'il est interdit de laisser divaguer les animaux sur la voie publique. Est considéré en état de divagation tout animal qui n'est plus sous surveillance effective de son maître.



Département du Nord
Observatoire Départemental de Sécurité Routière

Baromètre mensuel – Juillet 2011



Bilans départemental et national – Juillet 2011

	Accidents corporels	Tués	Blessés	dont blessés hospitalisés (+ de 24h)
Juillet 2011 (provisoire)	158	6	194	73
juillet 2010	171	8	194	83
Variation Juillet 2011/2010	-13	-2	0	-10
Bilan national Juillet 2011	5 525	358	7 105	2 431

Sources : Les données provisoires ont été calculées à partir des informations communiquées par les Forces de l'Ordre. Les données définitives proviennent de la base de données accidents Concerto (fichiers BAAC).

Usagers tués	Piétons	Cyclistes	Cyclomotoristes	Motocyclistes	Automobilistes	Usagers PL	Autres*	Total
Juillet 2011	0	0	1	1	4	0	0	6
Cumul 2011	6	3	5	15	18	0	0	47

* Voiturettes, transports en commun, engins spéciaux, tracteurs agricoles etc...

Rappel concernant la nouvelle réglementation disque de stationnement



Un décret instituant le disque européen de stationnement est paru au JO du 21/10/2007. Il modifie l'article R-417-3 du code de la route. L'arrêté du 6 décembre 2007 complète le décret précité et décrit le dispositif et sa mise en œuvre. Le disque de stationnement Européen est institué, et s'appliquera donc à tous les pays de l'Union. Le but est de simplifier et d'unifier les règles de stationnement au sein de l'Europe, règles qui sont pour le moment propres à chaque pays.

Le disque européen est une variante du disque auquel nous sommes habitués. Il permet de favoriser la rotation des véhicules en limitant la durée de stationnement qui reste gratuit. Le disque européen ne comporte qu'une seule fenêtre (le disque précédent comptait deux fenêtres avec une durée de stationnement maximale de 1h30) et l'automobiliste indique uniquement son heure d'arrivée. Il n'est plus nécessaire d'indiquer son heure de départ sur le disque, celle-ci est en effet fixée par la mairie, selon la place de parking où vous vous situez. Avec ce nouveau dispositif, la durée forfaitaire de stationnement de 1h30 disparaît au profit d'une durée fixée par arrêté municipal. Des panneaux de signalisation informent l'utilisateur de la durée de stationnement autorisée.

Le dispositif antérieur peut être utilisé jusqu'au 31/12/2011.

Bourse communale pour l'année scolaire 2011/2012

Le montant de cette bourse s'élève à 70€ pour tous les élèves résidant à Recquignies et ayant moins de 16 ans le jour de la rentrée scolaire. Le dossier sera à déposer avant le 30 septembre 2011 avec les pièces justificatives suivantes : certificat de scolarité, justificatif de la bourse d'état, relevé d'identité bancaire ou postal, justificatif de l'autorité parentale en cas de divorce et avis de non imposition sur le revenu 2010.

Collecte des déchets ménagers



Il est demandé aux riverains de veiller au bon stationnement des véhicules notamment le jour de la collecte afin de faciliter le passage du camion et pour la sécurité des éboueurs.

Rappel concernant la détention d'un chien de 1ère et 2ème catégorie

Tout propriétaire ou détenteur d'un chien de première catégorie (chiens dits d'attaque) ou d'un chien de deuxième catégorie (chiens dits de garde ou de défense) doit procéder à la déclaration de son animal à la mairie sous peine d'une contravention.

De plus, il doit être titulaire d'un permis de détention (loi n°2008-582 du 20 juin 2008), obtenu après une formation d'aptitude du maître et évaluation comportementale du chien. Une liste des personnes habilitées à dispenser la formation est disponible en Mairie.



Rappel sur les intoxications au Monoxyde de carbone

Chaque année en France, 5000 personnes sont victimes d'une intoxication due au monoxyde de carbone et 90 en décèdent. N'importe qui peut être victime de cette intoxication, qui survient souvent lorsqu'on pratique des gestes simples de la vie quotidienne telle la mise en route du chauffage ou de l'eau chaude, y compris en famille. Elle peut se présenter sous une forme aiguë et nécessite alors une prise en charge d'urgence, ou sous une forme chronique, beaucoup plus difficile à repérer. Ce gaz est incolore, inodore, insipide, non irritant et explosif quand il est combiné avec l'oxygène de l'air.

Pour éviter ces problèmes : faire ramoner mécaniquement le conduit de fumée par un professionnel qualifié qui vous décernera un certificat de ramonage (très utile pour les assurances), faire entretenir son chauffage ou chauffe-eau par un professionnel qualifié et ne jamais boucher les ventilations de la maison. En cas de trouble suspect, n'hésitez pas à appeler les secours le plus rapidement possible.

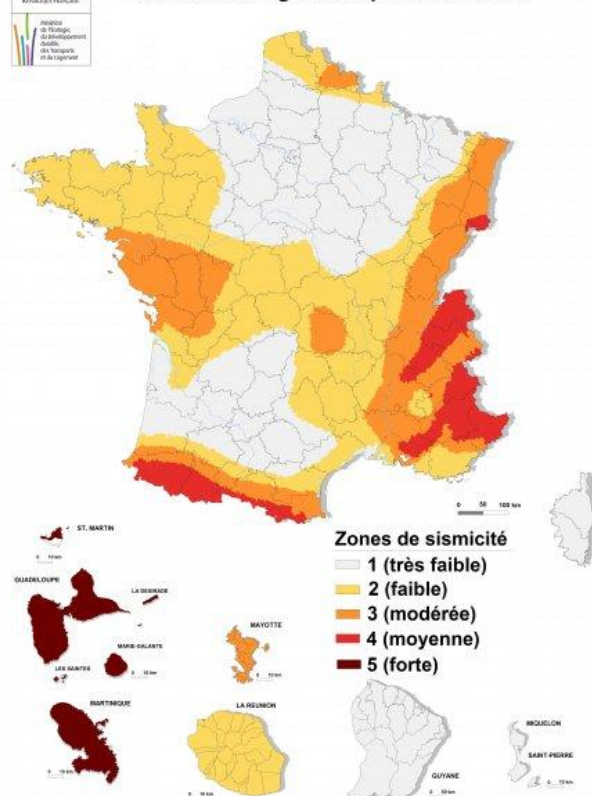


Réglementation parasismique

La France dispose depuis le 24 octobre dernier d'une nouvelle réglementation parasismique, entérinée par la parution au Journal Officiel de deux décrets (no 2010-1254 et no 2010-1255 du 22 octobre 2010) sur le nouveau zonage sismique national et d'un arrêté fixant les règles de construction parasismique à utiliser pour les bâtiments sur le territoire national. Ces textes permettent l'application de nouvelles règles de construction parasismique telles que les règles Eurocode8 et sont obligatoires depuis le 1er mai 2011.

Toute personne intéressée ou concernée par un projet de construction devra prendre en compte cette nouvelle réglementation car notre commune est en zone 3, à savoir que le risque de séisme est modéré.

Nouveau zonage sismique de la France



ALDI MARCHÉ

Le magasin est ouvert de 9h à 19h sans interruption du lundi au samedi.

SALON ERICK RICHEZ

Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 8h à 11h45 et de 13h30 à 19h. Mardi et mercredi sans rendez-vous et sur rendez-vous jeudi, vendredi et samedi.

Téléphone : 03.27.66.72.22

CAFÉ LE NICE

Ouvert tous les jours de 8h à plus de 20h sauf le mardi (jusqu'à 14h).

Téléphone : 03.27.39.15.25

DOCTEUR CONTRAFATTO

Consultations sur rendez-vous. Absent le mercredi après-midi.

Téléphone : 03.27.67.42.03
Portable : 06.69.33.05.20

AU PAIN DU PHOCÉA

Ouvert du lundi au samedi de 6h30 à 13h30 et de 15h30 à 19h, et le dimanche de 7h à 13h30.

FRITERIE LE PHOCÉA

Ouvert le mercredi et le jeudi de 18h30 à 21h30, et le vendredi, samedi, dimanche et jours fériés de 18h30 à 22h30.

PHARMACIE CHOTTEAU

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, et le samedi de 8h30 à 12h30.

Téléphone : 03.27.62.78.89

DÉPÔTS SAUVAGES

Voici quelques exemples à ne pas suivre et constatés durant ces deux derniers mois sur le territoire de notre commune. Soyons vigilants. Les contrevenants s'exposent à des poursuites.



Opération « Plantons le Décor »

Coordonnée par Espaces Naturels Régionaux et relayée sur le territoire par l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre en étroite collaboration avec le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, l'opération « Plantons le Décor » permet aux habitants et aux collectivités de se procurer des arbres et des arbustes de notre région, mais aussi des arbres fruitiers, des plantes grimpantes et divers mélanges fleuris. Le journal « Plantons le Décor » distribué avec ce bulletin présente tous les conseils dans le choix, la plantation et l'entretien des arbres et arbustes.

En plus de la mairie, les bons de commande sont également disponibles à l'Hôtel d'Agglomération (1 place du pavillon à Maubeuge) ou téléchargeables sur les sites www.enrx.fr et www.plantonsledecor.fr. Attention, les commandes d'hiver doivent être renvoyées avant le 10 novembre 2011 pour une livraison en décembre.

Rentrée scolaire 2011/2012 dans nos écoles

Le nombre d'élèves dans chacune de nos écoles est le suivant (le 1er nombre correspond à l'année 2010 et le second à l'année 2011) :

Ecole maternelle Paul Langevin : 50 / 79. Ecole maternelle de Rocq : 50 / 44. Ecole primaire du Centre : 81 / 83. Ecole primaire Jean Vilar : 51 / 41.

Pour l'école maternelle Paul Langevin, le corps enseignant est composé de Mlle VERGOTTE, directrice, assistée de Mme HERMANT et Mr ARDID. Quant à l'école primaire du Centre, il est composé de Mme LIENARD, directrice, assistée de Mme DELIGNY, Mlle MINETTE et de Mlle HOCHEDÉ.

Pour l'école maternelle de Rocq, le corps enseignant est composé de Mlle MAHIEU, directrice, assistée de Mme MICHEL. Quant à l'école primaire Jean Vilar, il est composé de Mr TOUSSAERT, directeur, assisté de Mme TOUSSAERT et de Mr MATON.



Concernant les jours de grève dans les écoles, si les enseignants sont absents, un accueil est assuré par les services municipaux.

Nous vous rappelons que les parkings devant les écoles de notre commune sont réservés au personnel enseignant. Nous vous prions de bien vouloir laisser ces emplacements libres.



Inscriptions aux Restos du Cœur

Les inscriptions auront lieu les 1, 2, 3 et 4 novembre 2011 de 13h30 à 15h30. Se munir impérativement de tous les justificatifs (pas de photocopies) suivants : bulletins de salaire, pensions alimentaires, retraites y compris complémentaires, avis de paiement de l'ASSEDIC, attestation récente de la CAF (RSA), feuille d'imposition, quittance de loyer, livret de famille ou carte d'identité.

Tous les justificatifs doivent être récents et ne pas dater de plusieurs mois.

Changement des horaires à la Piscine Intercommunale de Boussois-Recquignies

La Piscine est fermée le lundi quelque soit la période. **En période scolaire**, elle est ouverte le mardi de 16h30 à 19h, le mercredi de 15h à 16h30, le jeudi et le vendredi de 16h30 à 18h30, le samedi de 9h à 10h30 et de 15h à 17h, et le dimanche de 9h à 11h30. **En période de vacances scolaires (petites et grandes)**, elle est ouverte le mardi, le mercredi, le jeudi et le vendredi de 9h à 10h30, de 15h à 16h30 et de 17h à 18h30, le samedi de 9h à 10h30 et de 15h à 17h, et le dimanche de 9h à 11h30.

Brèves de travaux



Le Service Technique a procédé au démontage de la clôture de l'école primaire Jean Vilar pour la réimplanter à l'école maternelle de Rocq. Il a également effectué des menus travaux dans les différentes écoles, du débroussaillage, de la remise en état et peinture des fenêtres de la Mairie.



Ci-dessus, la société KIT JARDIN a installé les nouvelles clôtures de l'école primaire Jean Vilar. Ces travaux ont débuté le 22 août 2011 pour une durée d'une dizaine de jours.

Badge Déchetterie

Celui-ci est délivré pour les habitants des communes de l'Agglo au 159 bis, rue de la liberté à Maubeuge du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h. Munissez-vous de la carte grise du véhicule et d'un justificatif récent de domicile (facture EDF ou téléphone).



Nettoyage des fils d'eau



La population est informée du nettoyage des fils d'eau dans les rues de la commune aux dates suivantes : **le mercredi 26 octobre pour la zone 2** et **le mercredi 21 septembre pour la zone 1**. A noter que la zone du centre ville est concernée par ces 2 dates.

Nous vous demandons d'éviter de stationner le long des trottoirs à ces dates et dans les secteurs concernés.

La zone 1 concerne les rues du bois de Rousies, P. Ronval, G. Herbecq, des Anciens Combattants, P. Durin, rue de la Brasserie, rue de la Paix, M-L Delattre, Cité du grand bois, rue du Biez, Allée Basque et Cité J. Prévert.

La zone 2 concerne les rues R. Fourchet, A. Beugnies, Mousset, de la Barque, d'Ostergnies, Pécret, Nogent, J.Brel, rue du Biez (Pablo Neruda) et Cité J. Rostand.

Le centre ville concerne les rues de la Feutrerie, de la Gare, Place de la Gare, M. Druart, du 06 septembre, Place de Nice, Place Pasteur et l'Hôtel de Ville.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants aura lieu le **29 décembre 2011**.

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

La collecte des déchets verts aura lieu les **28 septembre et 19 octobre 2011**.

OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

Les déchetteries de Jeumont et de Maubeuge sont ouvertes du **1er mars et jusqu'au 31 octobre 2011**

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h45.
- Mercredi et samedi de 9h à 19h45.
- Dimanche de 9h à 11h45.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés. Pour plus d'informations, le numéro vert **0800306573** est à votre disposition.

A la déchetterie de Maubeuge, une collecte des déchets toxiques ménagers a lieu le **17 septembre de 9h à 16h**.

CAL-PACT

Subvention Amélioration de l'Habitat. Avant d'entreprendre vos travaux, adressez-vous au CAL-PACT de l'Avesnois, 12 rue de la Croix, BP 119, 59600 Maubeuge (03.27.69.70.52).





VIE QUOTIDIENNE

Toutes les informations à retenir

Le 21 septembre, Inscription des Ateliers Créations des Petits Réchigniens de 14h à 16h, Salle du Millénaire à Rocq.

Le 23 septembre, Concert de trompettes à 19h30, Eglise St Sulpice (dans le cadre des Virades de l'Espoir).

Le 24 septembre, Virades de l'Espoir (voir affiche en page 5).

Du 26 au 30 septembre, Exposition du SCOT Sambre-Avesnois, Salle des fêtes.

Le 04 octobre, Distribution des Vignettes Stibus, Mairie.

Le 15 octobre, Concert d'Automne de l'Harmonie de Recquignies à 18h, Salle des fêtes (voir affiche en page 7).

Le 23 octobre, Banquet des Anciens, Restaurant Scolaire.

Du 31 octobre au 02 novembre, Fermeture de l'Agence Postale.

Le 02 novembre, Distribution des Vignettes Stibus, Mairie.

Du 07 au 09 novembre, Bourse aux vêtements et aux jouets, Salle du Millénaire à Rocq (voir affiche en page 3).

Du 07 au 08 novembre, Fermeture de l'Agence Postale.

Le 11 novembre, Cérémonie commémorative, Monuments aux morts de Rocq (11h15) et de Recquignies (11h30).

Le 12 novembre, Distribution des colis aux Anciens dès 9h.

Le 26 novembre, Messe de Ste Cécile à 18h, Eglise St Sulpice.

Pour la distribution des Vignettes Stibus, les horaires sont en fonction de votre nom patronymique, soit de 13h45 à 14h45 pour les lettres de A à G, de 14h45 à 15h45 pour les lettres H à M et de 15h45 à 16h45 pour les lettres de N à Z.

Numéros utiles pour le dépannage

EDF : 0.810.333.559 (prix d'un appel local)

GDF : 0.800.473.333 (prix d'un appel local)

Eau et Force : 0.810.829.829 (prix d'un appel local)



Un numéro vert (0.800.306.573) est mis en place par l'A.M.V.S. qui permettra à chacun d'entre vous d'accéder aux différents services et d'y apporter votre demande.

Service Voirie et Eclairage Public, Service Assainissement : ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi).

Gestion des Poubelles (Réparation des bacs) : ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Gardes des infirmiers(ières)

Le 18 septembre, Mme Homerin (03.27.66.70.18).

Le 25 septembre, M. Marchand (06.45.31.67.13).

Le 02 octobre, Mme Marechal (03.27.68.98.52).

Le 09 octobre, Mme Ballant (03.27.66.79.31).

Le 16 octobre, Mme Daime (06.21.26.50.33).

Le 23 octobre, Mlle Lobry (03.27.68.90.50).

Le 30 octobre, M. Gentile (03.27.68.90.50).

Le 06 novembre, Mme Marlier (06.21.66.23.52).

Le 11 novembre, Mme Gillard (03.27.65.89.50).

Le 13 novembre, Mme Homerin (03.27.66.70.18).

Le 20 novembre, M. Marchand (06.45.31.67.13).

Le 27 novembre, Mme Marechal (03.27.68.98.52).



Pour le service de garde de la pharmacie, s'adresser au commissariat de Police de Jeumont.

Appeler le 01.40.71.40.71 si vous avez des problèmes de réception de la TNT. La société TOWERCAST qui gère l'émetteur de Rousies intervient dès que le nombre d'appels est conséquent.

